

Pages de Profils



Fin 2008, sept emplois sur dix du Scot de Valenciennes sont situés au sein d'un des dix-huit pôles d'emplois, définis comme les plus fortes concentrations d'emplois du territoire. Ces pôles accueillent des activités différentes selon qu'ils se situent dans un quartier du centre-ville ou dans une zone industrielle. Tous identifiés sur le territoire quatre ans auparavant, certains de ces pôles ont connu des modifications de contour. Si l'emploi a globalement progressé au sein de ces pôles entre 2004 et 2008, les évolutions les plus positives sont enregistrées dans des zones d'activité en dehors des villes tandis que l'emploi en milieu urbain enregistre une stabilité.

Les pôles d'emplois dans le Scot du Valenciennois : quelles évolutions depuis 2004 ?

Claire Warzée

Service études et diffusion

Olivier Dupré

Cete Nord Picardie



Dans le cadre de l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (Scot) du Valenciennois, la délégation territoriale du Valenciennois – implantation locale de la direction départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) – a engagé en 2010 un partenariat d'études avec la direction régionale de l'Insee du Nord-Pas-de-Calais et le centre d'études techniques de l'équipement (Cete) Nord-Picardie visant à enrichir la connaissance de la localisation de l'emploi et de ses dynamiques sur le territoire. Ce partenariat avait donné lieu à la publication d'une première étude [Pour en savoir plus](#) portant sur l'analyse de la localisation des emplois au sein du Scot au 31 décembre 2004. En 2012, ce partenariat a été renouvelé afin d'actualiser cette cartographie de l'emploi quatre ans plus tard. La présente étude vise ainsi à analyser l'évolution de la répartition spatiale des emplois entre 2004 et 2008.

70 % DES EMPLOIS DU SCOT SE CONCENTRENT SUR UNE VINGTAINE DE PÔLES D'EMPLOI

Au 31 décembre 2008, un peu plus de 15 000 établissements sont en activité sur le territoire du Scot de Valenciennes, regroupant près de 112 000 postes de travail salariés. Ces emplois ne sont pas uniformément répartis au sein du Scot ; une large partie d'entre eux se concentrent en effet au sein de zones géographiques spécifiques telles que des centre-villes de grandes communes ou des zones industrielles ou commerciales situées plus en retrait du tissu urbain. Plus précisément, 18 pôles d'emplois correspondant aux plus fortes concentrations d'emplois [Encadré méthodologique](#) sont mis en évidence sur le territoire [Carte 1](#). Ces pôles d'emplois accueillent près de 78 000 emplois soit 70 % des emplois totaux du Scot.

Ces pôles se répartissent en trois groupes selon leur degré d'insertion dans le tissu urbain. Six pôles sont totalement insérés dans le milieu urbain [Tableau](#). Ils sont localisés au centre-ville des communes de Denain (pôle n° 5), Anzin (pôle n° 7), Saint-Amand-les-Eaux (pôle n° 11) et Condé-sur-l'Escaut (pôle n° 15) et sur la commune de Valenciennes. Sur ce territoire, ce sont même deux pôles d'emplois qui sont identifiés. Le pôle n° 1, situé autour du quartier centre-ville/gare de Valenciennes, comptabilise 11 000 emplois ; sa densité en emplois est la plus élevée des pôles du Scot. Autour de ce pôle, le pôle n° 2 s'étend sur la quasi-totalité du reste de la commune et jusqu'à ses communes limitrophes (Saint-Saulve, Marly, Saultain). Avec ses 16 000 emplois, il est le plus important et le plus vaste des pôles du Scot. L'activité de ces pôles complètement insérés dans le tissu urbain, relève principalement de la sphère dite présentielle [Définitions](#),

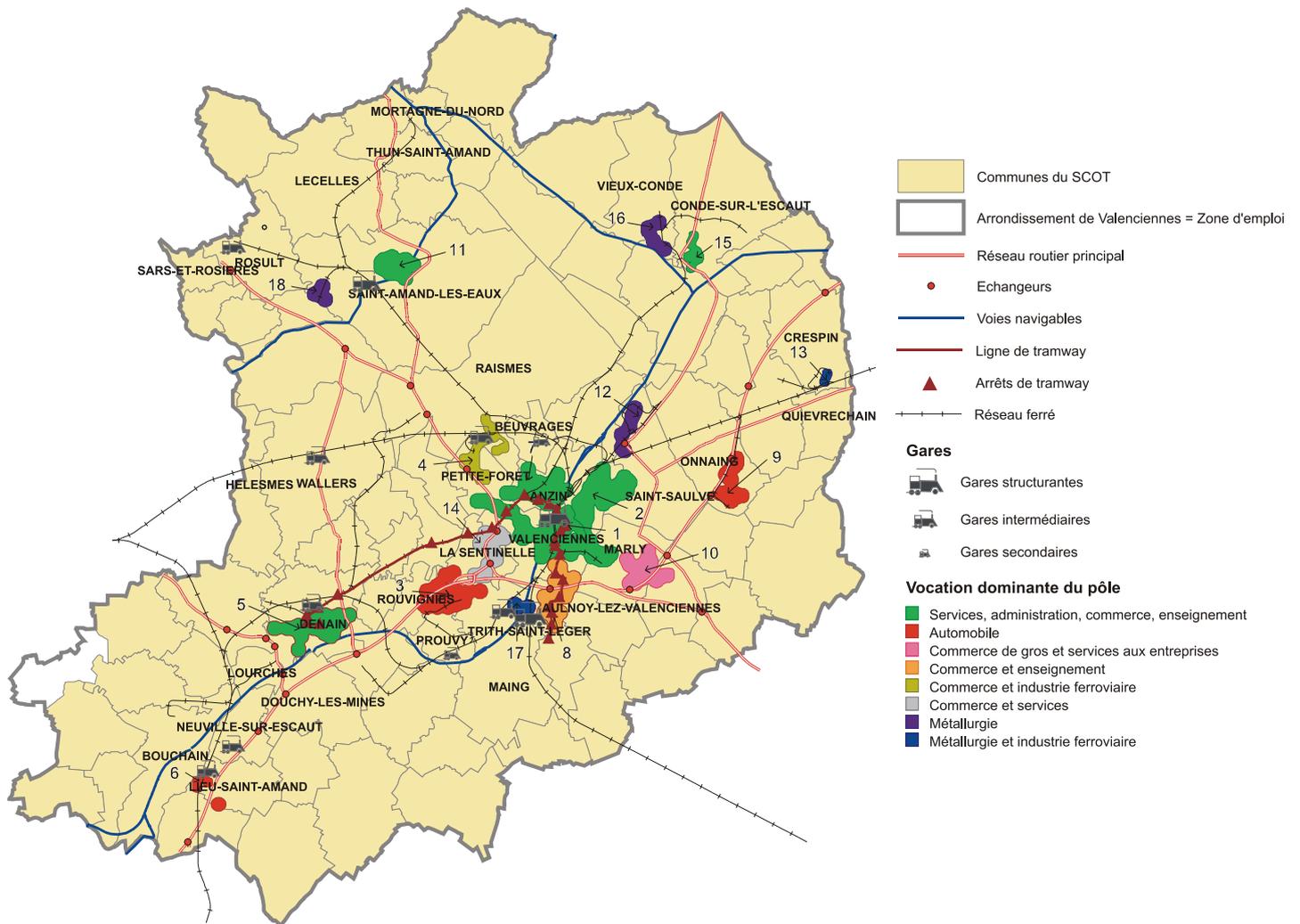
Tableau : NOMBRE D'EMPLOIS ET INDICATEURS DE CONCENTRATION ET SPÉCIALISATION

Unités : nombre, %

Libellé	Indicateur de concentration		Indicateur de spécialisation		Nombre d'emplois salariés		
	2004	2008	2004	2008	2004	2008	Évolution (%)
Pôles situés en espaces urbains :							
Pôle étendu de Valenciennes (n° 2)	32,8	34,1	38,9	37,9	15 838	16 280	+ 3
Pôle centre ville de Valenciennes (n° 1)	18,7	22,5	44,3	44,1	11 363	11 116	- 2
Pôle d'Anzin (n° 7)	21,8	20,6	32,8	31,8	4 603	4 977	+ 8
Pôle de Denain (n° 5)	37,4	39,1	37,3	37,8	4 724	4 739	+ 0
Pôle centre ville de Saint-Amand (n° 11)	42,3	47,8	43,1	45,5	2 827	2 992	+ 6
Pôle de Condé (n°15)	42,9	40,6	49,0	47,9	1 302	1 438	+ 10
Pôles situés à l'écart du tissu urbain							
Zone industrielle de Prouvy/Rouvignies/Trith-Saint-Léger (n° 3)	54,1	55,3	60,4	65,7	5 366	5 869	+ 9
Zone industrielle d'Onnaing (n° 9)	91,0	85,5	83,8	80,1	3 494	4 275	+ 22
Pôle isolé de Lieu-Saint-Amand + pôle annexe (n° 6)	98,3	97,1	89,4	89,5	4 724	3 969	- 16
Zone industrielle de Saint-Saulve (n° 12)	68,9	68,5	81,3	81,5	2 514	2 669	+ 6
Pôle moulin des loups à Saint-Amand (n° 18)	67,9	61,0	77,7	78,0	797	951	+ 19
Zone Team élargie de Trith-Saint-Léger (n° 17)	96,5	93,6	86,8	86,4	823	815	- 1
Pôles situés en espaces composites :							
Pôle Petite-Forêt/Raismes (n°4)	49,2	44,8	54,9	55,1	4 923	5 873	+ 19
Pôle universitaire d'Aulnoy-lez-Valenciennes (n° 8)	52,2	48,2	53,6	52,9	4 049	4 094	+ 1
Pôle de Marly (n° 10)	45,4	42,1	64,9	64,4	3 114	3 368	8
Zone industrielle de Crespin/Quiévrechain (n° 13)	100,0	100,0	98,4	98,0	s	1 769	> + 10
Pôle de La Sentinelle (n° 14)	45,8	42,4	59,7	54,9	1 577	1 716	+ 9
Zone d'activité des brasseurs à Vieux-Condé (n° 16)	75,6	67,8	54,3	50,6	1 123	973	- 13

s : secret statistique
Source : Clap 2004 et 2008 (Insee).

Carte 1 : LES PRINCIPAUX PÔLES D'EMPLOIS DU VALENCIENNOIS SELON LEUR VOCATION DOMINANTE AU 31/12/2008



Les numéros indiqués sur la carte sont les numéros des pôles.
 Réalisation: CETE Nord Picardie.
 Sources: IGN Bd Carto et CLAP 2008 (Insee).

essentiellement tournée vers la population résidente. Les emplois s'exercent ainsi le plus souvent dans les secteurs de l'administration publique, l'éducation, l'action sociale, la santé ou encore le commerce de détail.

Sept pôles d'emplois correspondent à des regroupements d'établissements situés dans des espaces à l'écart ou aux franges des zones urbaines, le plus souvent le long des axes routiers et autoroutiers. Les emplois de ces pôles concernent principalement la sphère productive et en particulier l'industrie. Trois d'entre eux, la zone industrielle d'Onnaing, la zone industrielle de Prouvy/Rouvignies/Trith-Saint-Léger et le pôle de Lieu-Saint-Amand

sont plus spécifiquement dédiés au secteur automobile. Le secteur industriel de la métallurgie est également très présent au sein de certains de ces pôles, en particulier sur celui du Moulin des loups à Saint-Amand, la zone industrielle de Saint-Saulve et la zone Team élargie de Trith-Saint-Léger. Les zones industrielles d'Onnaing (pôle n° 9) ou de Prouvy/Rouvignies/Trith-Saint-Léger (pôle n° 3) ont été spécialement aménagées pour l'accueil d'entreprises. La logistique y est sur-représentée.

Enfin, certains pôles regroupent des zones de nature différente, par exemple une partie urbaine et une autre plus spécialisée dans

l'accueil d'activités (centre commercial par exemple). Ces pôles d'emplois sont qualifiés d'espaces composites ; ils sont au nombre de six. C'est ainsi le cas du pôle d'Aulnoy-lez-Valenciennes qui englobe à la fois les emplois concentrés autour du centre universitaire de Valenciennes ainsi que ceux de la zone d'activité commerciale adjacente. Le pôle n° 4 comprend la zone commerciale de Petite-Forêt, un site industriel, ainsi que des emplois situés dans la partie urbaine de la commune de Raismes. On trouve enfin, dans ce groupe, les pôles de Marly (n° 10), de Crespin/Quiévrechain (n° 13), de la Sentinelle (n° 14) et de Vieux-Condé (n° 16).

DES PÔLES AUX SPÉCIALISATIONS D'ACTIVITÉ PLUS OU MOINS MARQUÉES

De 800 emplois pour la zone Team élargie de Trith-Saint-Léger à plus de 16 000 emplois pour le pôle étendu de Valenciennes, ces pôles présentent des spécialisations d'activité plus ou moins marquées. Ce degré de spécialisation est appréhendé au travers de l'indicateur de Krugman basé sur la comparaison de la répartition des emplois par secteurs d'activité au sein de chaque pôle avec celle des autres emplois du Scot [► Méthodologie](#). L'analyse du degré de spécialisation des pôles peut par ailleurs être complétée par l'étude de la concentration des établissements. Correspondant à la part que représentent les emplois des quatre plus gros établissements dans l'effectif total du pôle, cet indicateur permet d'apprécier la dépendance économique de chaque pôle à la santé des principaux établissements présents en leur sein.

Le degré de spécialisation d'activité des pôles est fortement lié à la nature des espaces d'implantation. Au sein de ceux situés en milieu urbain, les indices de spécialisation sont les plus faibles. Autrement dit, la diversité des activités est plus importante dans les pôles de centre-ville.

Dans les pôles situés en espace composite, les emplois s'exercent plus souvent au sein de certains secteurs d'activité plus spécifiques. Cette spécialisation d'activité est encore plus nettement marquée dans les pôles situés à l'écart du milieu urbain. Ce fort degré de spécialisation d'activité va par ailleurs souvent de pair avec un fort indice de concentration des établissements. Parmi les pôles en espace composite, la zone industrielle de Crespin/Quiévrechain se distingue : composé d'un très important établissement de l'industrie ferroviaire et de quelques établissements de taille plus modeste, ce pôle présente ainsi une très forte spécialisation d'activité et un indicateur de concentration égal à 100. À l'inverse, au sein des pôles situés à l'écart du milieu urbain, la zone industrielle de Prouvy/Rouvignies/Trith-Saint-Léger se distingue par une diversification des activités plus marquée que dans les autres pôles du groupe. La concentration des établissements y est également moindre : les quatre plus importants établissements de ce pôle représentent 55 % des emplois totaux du pôle alors que cette proportion atteint respectivement 68 %, 85 % et 97 % dans les pôles de Saint-Saulve, Onnaing et Lieu-Saint-Amand.

Encadré : MÉTHODOLOGIE

Méthode de détermination des pôles d'emplois

La source utilisée pour la détermination et l'analyse des pôles d'emploi est le fichier Clap (Connaissance localisée de l'appareil productif). Issu de la synthèse de diverses sources d'emploi, Clap permet de recenser l'ensemble des établissements actifs sur un territoire et de comptabiliser leur nombre d'emplois salariés. Disposant également dans Clap de l'adresse des établissements, l'Insee réalise chaque année une géolocalisation de ce fichier : à chaque adresse sont affectées des coordonnées géographiques permettant d'effectuer des comptages d'établissements et d'emplois à une échelle géographique infracommunale.

Pour la détermination des pôles d'emplois, l'échelle géographique de travail est le carreau de 100 mètres de côté. Les pôles d'emplois ont été constitués à l'aide d'un algorithme d'agrégation des effectifs salariés autour des carreaux à plus forte densité d'emplois. Seuls les pôles de plus de 800 emplois salariés ont été conservés.

L'indice de spécificité de Krugman

L'indice de spécificité de Krugman permet d'apprécier la spécificité des activités économiques d'une zone. Il représente la différence entre la structure industrielle de l'espace étudié et celle du reste du territoire de référence, soit ici le Scot de Valenciennes. En conséquence, on obtient un indice synthétique de la spécificité de la zone par rapport au reste du territoire. L'indice de Krugman est compris entre 0 et 100. S'il est nul, la zone ressemble parfaitement au reste du territoire : elle n'a aucune spécificité sectorielle. En revanche, si la zone est entièrement spécialisée dans des activités qui ne retrouvent pas ailleurs, cet indice sera égal à 100 et on aura une zone parfaitement spécifique.

ENTRE 2004 ET 2008, LES CONTOURS GÉOGRAPHIQUES DE CINQ PÔLES SE SONT DÉPLACÉS

Tous les pôles d'emploi identifiés au 31 décembre 2008 existaient déjà en 2004. Néanmoins, certains ont connu une modification de leurs contours géographiques.

Un pôle s'est étendu entre 2004 et 2008 : la zone industrielle de Prouvy/Rouvignies/Trith-Saint-Léger [► Image 1](#). Cet élargissement s'explique par le fait que des établissements nouveaux se sont, durant cette période, installés aux franges du pôle tel qu'il avait été déterminé en 2004. À l'inverse, en conséquence d'une moindre densité d'établissements en 2008 par rapport à 2004, les contours de la zone industrielle de Crespin/Quiévrechain et du pôle de centre-ville de Saint-Amand se sont resserrés [► Image 3 et 4](#). Le pôle étendu de Valenciennes [► Image 5](#) a quant à lui connu les deux situations simultanément : il s'est ainsi déplacé vers le nord-ouest et contracté au sud-est sur Marly. Plus exactement, une partie du pôle étendu de Valenciennes en 2004 s'en détache en 2008 et se trouve incluse dans le pôle de Marly, avec en plus une légère extension vers le nord. Le pôle de Marly [► Image 2](#) connaît de ce fait une extension très importante de son périmètre.

L'EMPLOI STABLE DANS LES CENTRES URBAINS, EN EXPANSION DANS LES ZONES D'ACTIVITÉ COMMERCIALES OU INDUSTRIELLES

Ces modifications morphologiques des pôles se sont accompagnées de dynamiques d'emploi diverses.

Entre 2004 et 2008, le nombre d'emplois au sein de l'ensemble des pôles a augmenté de + 4,2 %, rythme de croissance similaire à celui des emplois non polarisés au sein du Scot. Toutefois, les évolutions vont de - 16 % dans le pôle de Lieu-Saint-Amand à + 22 % dans la zone industrielle d'Onnaing [► Carte 2](#).

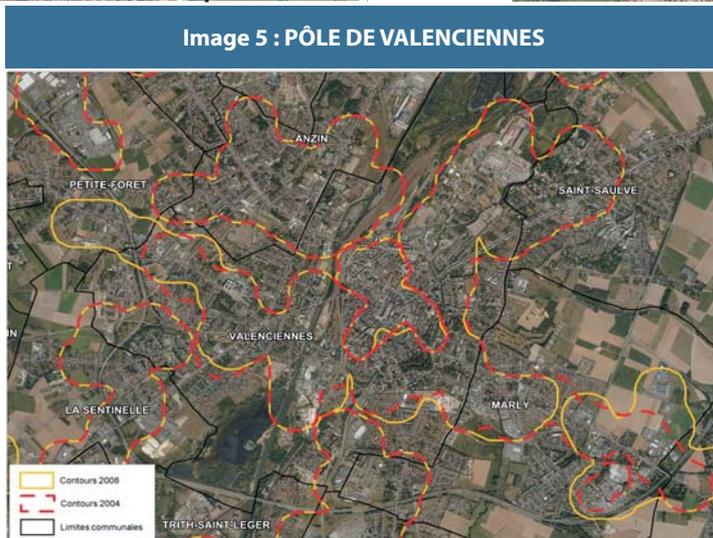
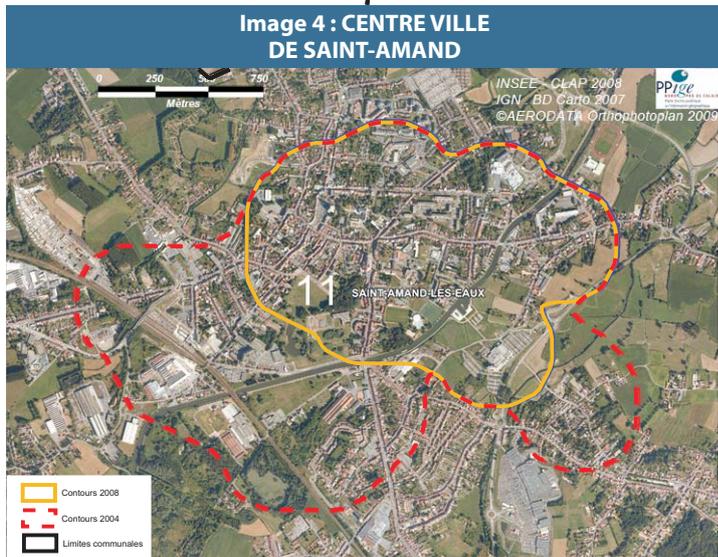
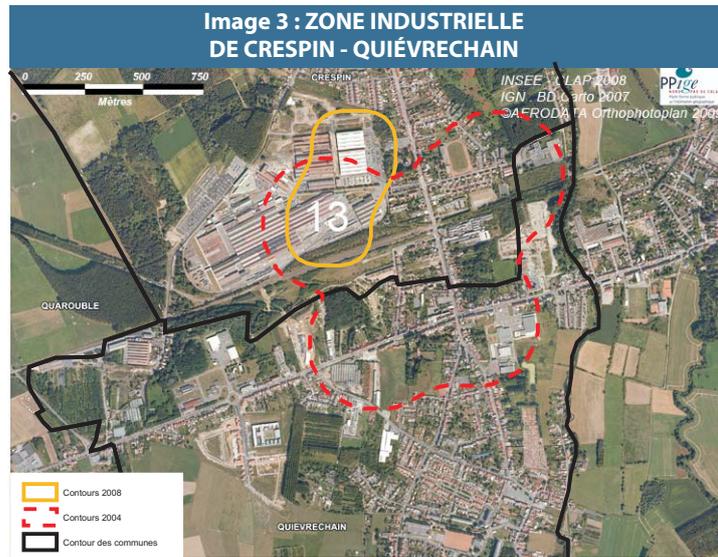
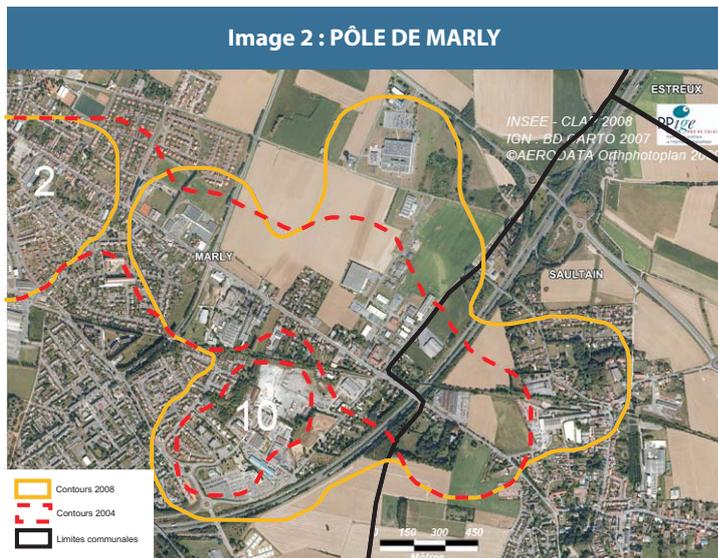
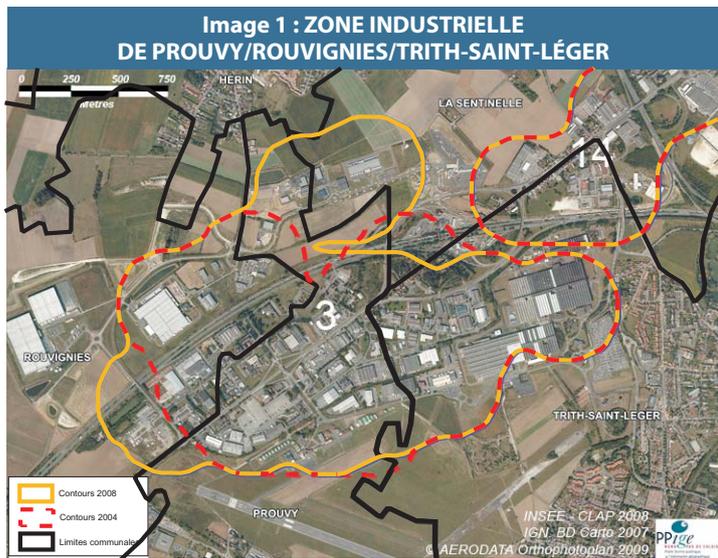
Au sein des pôles insérés dans le tissu urbain, les évolutions d'emplois apparaissent relativement modérées. Dans les deux pôles de Valenciennes et dans celui de Denain, les emplois sont quasiment restés stables entre 2004 et 2008. Les pôles d'Anzin et Condé-sur-l'Escaut enregistrent toutefois des hausses d'emploi supérieures à la moyenne du Scot, avec respectivement + 8 % et + 10 %. Dans les deux cas, cette dynamique s'explique par un cumul de gains d'emplois dans divers secteurs d'activité (hébergement médico-social et action sociale, services administratifs, construction, autres industries manufacturières). Ainsi entre 2004 et 2008, la spécialisation d'activité et la concentration

d'établissements diminuent légèrement au sein de ces pôles indiquant une sensible diversification grâce à l'apparition d'activités nouvelles [Tableau 1](#).

Les variations d'emplois les plus importantes concernent des pôles situés en espaces composites ou à l'écart du tissu urbain. Au palmarès des plus fortes hausses, la zone

industrielle d'Onnaing, le pôle Moulin des loups à Saint-Amand-les-Eaux et le pôle de Petite-Forêt/Raismes : le nombre d'emplois y a crû de + 20 % en quatre ans. Dans les trois cas, ce dynamisme d'emplois ne s'est toutefois pas accompagné d'un élargissement des contours géographiques des pôles ; la densité d'emplois au sein de ces pôles s'est ainsi accentuée entre 2004 et 2008.

À Onnaing, les emplois nouveaux du pôle ont simultanément concernés des secteurs d'activité déjà fortement présents dans le pôle en 2004 et des secteurs jusqu'alors peu présents. L'activité au sein de ce pôle s'est ainsi sensiblement diversifiée entre 2004 et 2008. En revanche, à Saint-Amand-les-Eaux et Petite-Forêt/Raismes, les croissances d'emplois n'ont exclusivement concerné



que des secteurs d'activité déjà sur-représentés en 2004 ; le degré de spécialisation d'activité de ces pôles est ainsi resté stable entre 2004 et 2008.

Quelques pôles très spécialisés et très dépendants de la santé économique d'un faible nombre d'établissements, ont connu une nette chute de leurs emplois comme à Lieu-Saint-Amand ou dans la zone d'activité des brasseurs à Vieux-Condé. À Lieu-Saint-Amand, le pôle reste en 2008 presque exclusivement tourné vers le seul secteur de l'automobile. En revanche, à Vieux-Condé, la baisse globale du nombre d'emplois entre 2004 et 2008 masque des évolutions positives ou négatives selon les secteurs d'activité. Au final, l'activité de ce pôle s'est diversifiée entre 2004 et 2008.

GESTION DU FONCIER ÉCONOMIQUE ET PÔLES D'EMPLOI : UN ENJEU D'AMÉNAGEMENT ET DE MOBILITÉS

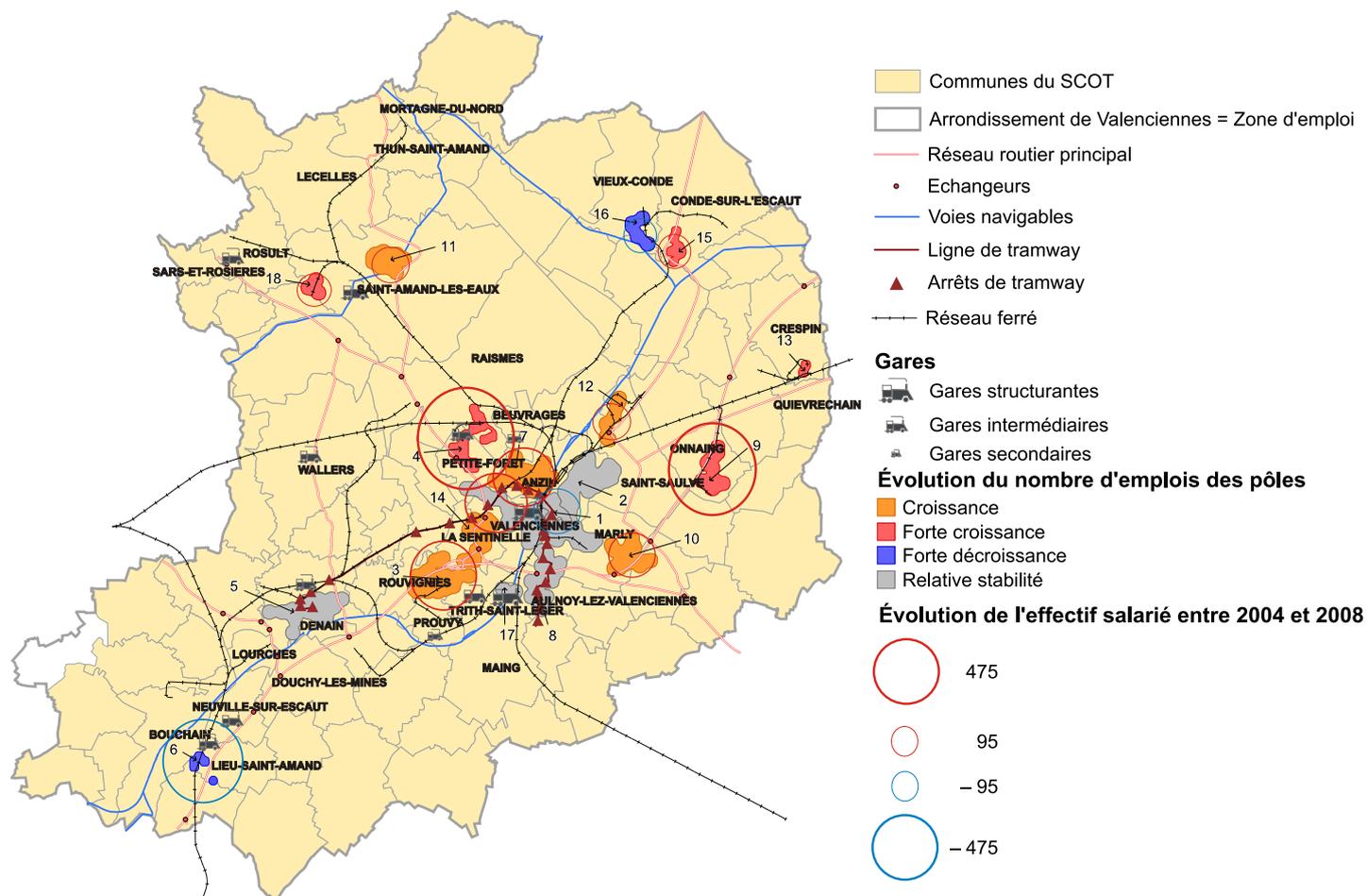
Les dynamiques d'emploi observées à l'échelle des pôles illustrent les problématiques d'aménagement du territoire et de gestion du foncier à vocation économique. L'essor de l'emploi dans des espaces à l'écart du tissu urbain [Carte 2](#) induit des flux de navetteurs avec, à la clé, deux enjeux : comment limiter l'effet de saturation sur les axes routiers ? Comment penser l'accessibilité en termes de transport en commun ? Sur ce dernier point, le fait d'atteindre un volume critique d'emplois et une densité élevée peut aider à la mise en œuvre de services de transports collectifs, tout en témoignant d'un usage raisonnée du foncier dédié à une utilisation économique.

Définitions

Sphère présenteielle ou non présenteielle :

Les activités présenteielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les activités non-présenteielles sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Carte 2 : LES PRINCIPAUX PÔLES D'EMPLOIS DU VALENCIENNOIS SELON L'ÉVOLUTION DE LEUR EFFECTIF SALARIÉ ENTRE 2004 ET 2008



Les numéros indiqués sont les numéros des pôles.

L'évolution de l'effectif du pôle n°13 (Zone industrielle de Crespin/Quiévrechain) n'est pas indiquée du fait du secret statistique.

L'évolution de l'effectif du pôle n°6 correspond à la réunion du pôle isolé de Lieu-Saint-Amand et du pôle annexe.

Réalisation: CETE Nord Picardie.

Sources: IGN Bd Carto et CLAP 2008 (Insee).

Bibliographie :

- « Développement économique et enjeux d'aménagement du Scot du Valenciennois : localisation et évolutions des pôles d'emplois entre 2004 et 2008 », rapport d'étude, Insee Nord-Pas-de-Calais, mars 2012.
- « Scot du Valenciennois : Localisation des pôles d'emplois et éléments d'évolution entre 1993 et 2004 », rapport d'étude, Insee Nord-Pas-de-Calais, octobre 2010.
- « L'insertion des pôles d'emplois dans le Scot du Valenciennois », *Pages de Profils n° 82*, Insee Nord-Pas-de-Calais, novembre 2010.



Cette étude a été réalisée par l'Insee Nord-Pas-de-Calais, assistée du Centre d'Études Techniques de l'Équipement Nord-Picardie (Cete) à la demande de la Délégation Territoriale du Valenciennois, implantation locale de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

Directeur de la publication : Daniel HUART
Service Administration des Ressources : Philippe RODRIGUEZ
Service Études Diffusion : Arnaud DEGORRE
Service Statistique : François CHEVALIER
Cartographes : Évelyne LORENSKI, Martine SÉNÉCHAL
Rédactrice en chef : Élisabeth VILAIN
Correcteur réviseur : Christian DE RUYCK
Responsable Fabrication : Lambert WATRELOT
Graphistes : Lambert WATRELOT, Annick CEUGNIEZ, Olivier MAJCHERCZAK, Claude VISAYZE
CPPAD en cours - ISSN : 1774-7562 - Dépôt légal Décembre 2012 - © Insee - Code Sage PRO122320
Imprimerie : Becquart IMPRESSIONS - 67, rue d'Amsterdam - 59200 TOURCOING